MAIRIE de MELLES



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 juillet 2015

Présents: Annie Ayral, Gérard Amiel, Cédric Sagué, Henri Desplan et Serge Pavan

Absents excusés: J.Damien Laborde procuration à C. Sagué

J.M Desplan procuration A.Ayral

Alain Trey procuration H.Desplan

Absent non excusé: :J.Guy Dejuan

Secrétaire de séance : Gérard Amiel

Mme le Maire ouvre la séance et procède à l'approbation du PV du Conseil du 29 mai 2015 (adopté à l'unanimité)

ORDRE DU JOUR

1. Projet phare 2016:

Le projet phare 2016 est la rénovation externe et interne du bâtiment de la mairie, ainsi que la rénovation de la place de la Mairie.

Madame le maire a fait appel à l'architecte du CAUE qui est venu sur place afin de procéder à une étude des travaux.

L'étude sera remise en mairie début septembre.

Les appels d'offre se feront fin d'année, ainsi que l'étude financière de ce projet.

Les architectes du CAUE sont mis à la disposition des collectivités territoriales gratuitement.

2. Cimetière

Afin de résoudre les problèmes récurrents de destruction des mauvaises herbes dans les allées du cimetière, il va être procédé à un essai d'engazonnement dans l'allée principale et l'allée du haut du vieux cimetière.

Ce gazon appelé « gazon de l'extrême » résistant aux intempéries se plante sur un sol pauvre et demande un faible entretien.

L'essai est prévu début septembre avec le gazon de marque « Alphaturf ».

Si cet essai est satisfaisant les autres allées seront traitées avec ce produit dont le coût est raisonnable.

3. Cabine téléphonique:

Dans le cadre de la rénovation et de l'aménagement de la place de la Mairie, il est nécessaire de démonter la cabine téléphonique. L'exploitant de la cabine « Orange » propose une intervention qui s'élève à 680€. Compte tenu le coût de cette opération C.Sagué et S.Pavan sont chargés d'étudier l'enlèvement de la cabine par la commune en tenant compte du branchement électrique. Le projet sera présenté au prochain conseil.

4. Création du poste de Cynthia Casteran :

Après avoir félicité Mme Casteran pour son succès, Mme le Maire demande au conseil d'adopter 2 délibérations pour régulariser sa situation : l'une pour la suppression de son ancien poste, l'autre pour la création du nouveau poste en tant qu'adjoint administratif 1 ère classe.

Adopté à l'unanimité

5. Questions diverses:

- Travaux de l'Eglise

Madame le maire informe le conseil municipal du sinistre survenu à l'église. Le plâtre s'est détaché sur une partie latérale. La cause étant une infiltration importante partie basse et haute.

L'expertise a été réalisée, seule la remise en état est prise en charge à hauteur d'un devis de 3300€.valable 2 ans pour le remboursement par l'assurance.

Dans un premier temps sur les conseils de l'expert et de l'architecte du CAUE, il faut traiter les causes.

Il est prévu de poser un drain agricole derrière l'égliseet de contrôler pour la partie haute les chéneaux et le lierre.

Ce sera la première étape en 2015.

Ensuite durant une saison complète, il faut laisser en l'état et voir comment se comporte le mur abimé et contrôler le degré d'humidité du mur.

En attendant les parties abimées seront peintes sommairement.

Les églises sont des bâtiments communaux, et les travaux se font dans le cadre de l'entretien des bâtiments.

Madame le Maire est chargée de se renseigner sur les diverses possibilités d'aide pour ce type de bâtiment.

 Projet d'aménagement Place du Boucart d'un espace pour regrouper les poubelles .Serge Pavan est chargé de ce projet . Après réalisation, d'autres espaces au village seront aménagés petit à petit.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée, le prochain conseil est prévu début septembre.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire,